

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET**

**Arrêté**

Fixant la composition de la commission administrative paritaire  
compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

**VU** l'arrêté du 22 juillet 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

**VU** les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

**Arrête :**

**Article 1er** - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, instituée par l'arrêté du 22 juillet 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

**A - Représentants de l'administration**

Membres titulaires

- Valérie METRICH-HECQUET	Secrétaire générale
- Patrick DEHAUMONT	Directeur général de l'alimentation
- Loïc GOUELLO	Chef de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire
- Loïc EVAIN	Directeur général adjoint de l'alimentation
- Alain SCHOST	Ingénieur général en charge de l'appui aux personnes et aux structures
- Didier PERRE	Inspecteur général en charge de l'appui aux personnes et aux structures
- Gilles LE LARD	Délégué à la mobilité et aux carrières au Secrétariat général
- Pascale PARISOT	Directrice générale adjointe de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

Membres suppléants

- Jacques CLEMENT	Chef du service des ressources humaines
- Noémie LE QUELLENEC	Sous-directrice mobilités emplois et carrières (service des ressources humaines)
- Sophie ANDRE	Cheffe du bureau du pilotage du programme 206 à la direction générale de l'alimentation
- Frédéric STAINER	Chef de la mission des affaires générales à la direction générale de l'alimentation
- Anne BELLANCOURT	Cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels
- Marie José LAFONT	Inspectrice générale en charge de l'appui aux personnes et aux structures
- Vincent JANNIER	Adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels
- Isabelle TILLY-BECKER	Directrice des ressources Humaines de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

## **B – Représentants du personnel**

### Membres titulaires

- Monsieur Didier ROUILLE	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Madame Anne-Marie VANELLE	inspectrice générale de classe exceptionnelle
- Monsieur Norbert LUCAS	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Benoît ASSEMAT	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Laurent LASNE	inspecteur en chef
- Monsieur Vincent PFISTER	inspecteur en chef
- Madame Sylvie PUPULIN	inspectrice
- Madame Olivia DUPEYROUX	inspectrice

### Membres suppléants

- Monsieur Yves GEFROY	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Monsieur Bruno ANDRAL	inspecteur général de classe exceptionnelle
- Monsieur François GERSTER	inspecteur général de classe normale
- Monsieur Olivier LAPOTRE	inspecteur général de classe normale
- Madame Elodie MARTI-BIZIEN	inspectrice en chef
- Madame Michèle EYMERY	inspectrice en chef
- Madame Marie-Agnès AMOS	inspectrice
- Madame Myriam ISPA	inspectrice

**Article 2** – L'arrêté du 28 octobre 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des inspecteurs de la santé publique vétérinaire du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

**Article 3** – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 29 AVR. 2016

*Pour le ministre, et par délégation,*

Le Sous-directeur  
du développement professionnel et  
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC